

Réponses au questionnaire adressé par ACTIVAL aux candidats aux élections.

1 – RAS

2 – oui

3 – Le fait d'évoquer « une nouvelle ligne ferroviaire transpyrénéenne à grande capacité » peut sous-entendre l'exclusion, le rejet d'une traversée en Pyrénées Centrales. Cependant, il est regrettable que cette dénomination n'évoque pas d'autres solutions que le ferroviaire.

4 – oui

5 – oui, d'autant plus que la vallée du Lavedan est la plus touristique des HP, notamment grâce aux efforts déployés en matière de respect et de valorisation de l'environnement et de la ressource en eau (thermalisme)

6 & 7 – Centralité : désastreuse pour l'environnement par la destruction de tout un écosystème qui a fait la particularité d'une vallée, d'une zone géographique.

8 – probablement, à analyser sérieusement

9 – peut être en Midi Pyrénées, mais pas dans notre département, bien que cet argument soit avancé par les promoteurs de ce projet de traversée

10 – oui

11 à 14 – La présence d'une base multimodale est synonyme de présence d'entreprises et de services notamment liés à la logistique, d'où création de richesse (taxe professionnelle notamment) et d'emploi. Elle pourrait aussi contribuer à valoriser un site en friche ou inexploité. Mais elle induirait un accroissement sensible voir exponentiel du trafic routier pour des infrastructures aujourd'hui inadaptées, ce qui pourrait laisser prévoir d'importantes perturbations et nuisances.

15 – L'intérêt général ne doit pas forcément justifier la mise en péril des efforts consentis par une population pour respecter et valoriser son patrimoine.

Pour le département des HP, il y a plus d'inconvénients que d'avantages.

16 – Il est fait état d'un accroissement de la demande de transport (x2 pour le transport de marchandises pour la période 2000 – 2030). Cependant la campagne présidentielle a permis de rappeler que nous devons relever un véritable défi, pour réduire notamment les émissions de CO² et de gaz à effet de serre (sachant que les transports représentent 66 % de la consommation finale des produits pétroliers en France).

Je ne crois pas en un accroissement continu des échanges par les transports routiers induits par la spécialisation des territoires et des délocalisations à outrance.

17 – aucune

18 – oui

19 – oui

20 – Intervention auprès des ministres et commissaire européen concernés et information régulière de la population ou de leurs représentants de l'avancée du dossier, sollicitation du Préfet pour l'organisation d'une consultation de la population, possibilité d'envisager la rédaction d'une proposition de loi prenant en compte les sujets d'inquiétude et les attentes des populations afin de solliciter un débat national

21 – Plutôt contre

22 – Pas d'études globales sur l'ensemble de la Chaîne Pyrénéenne en prenant en compte les variantes environnementales au sens le plus large, patrimoniale, économique, etc...

Respect de l'avis des populations et de leurs représentants.